

missions

Accompagner au quotidien les personnes dépendantes
Promouvoir leur autonomie
Contribuer à l'épanouissement de la personne

3 spécialités

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE À DOMICILE

L'accompagnement éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.
Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leur choix de vie dans leur espace privé

ACCOMPAGNEMENT A L'EDUCATION INCLUSIVE ET A LA VIE ORDINAIRE

L'accompagnement consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, des adolescents, et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE

L'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de la vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.

formation sur 14 mois

Formation théorique :

- ≈ 378 heures de socle commun
- ≈ 147 heures de spécialités

Formation pratique :

- ≈ 840 heures (24 semaines de stage)